

La loi genevoise pour l'action publique en vue d'un développement durable (loi Agenda 21), qui date de 2001, prévoit différentes actions. L'une d'entre elles vise à prendre en compte les synergies possibles entre les activités économiques en vue de minimiser leur impact sur l'environnement. Cette vision systémique se concrétise scientifiquement par le domaine de l'écologie industrielle. Cette discipline, qui connaît un intérêt croissant, étudie les similitudes entre les écosystèmes naturels et industriels. Le but avoué est de s'inspirer du fonctionnement de la nature pour rendre le système industriel plus durable. Daniel Chambaz, directeur du service cantonal genevois de gestion des déchets, nous présente la première phase du projet Ecosite : l'étude du métabolisme des activités économiques du canton de Genève.

## Métabolisme des activités économiques du canton de Genève: le projet Ecosite

**FORUM DÉCHETS:** En quoi consiste le projet Ecosite?

**Daniel Chambaz:** Il s'agit d'encourager la pratique de l'écologie industrielle à Genève. Pour pouvoir orienter notre action, nous avons voulu dans un premier temps mieux comprendre le système économique genevois. Nous avons ainsi procédé à une étude sur le métabolisme du canton de Genève, c'est-à-dire sur les différents flux de matières et d'énergie qui entrent et sortent du canton, ainsi que sur les transferts internes.

**FD:** Quels sont les flux de matière qui ont été analysés?

**DC:** Les matériaux de construction, l'énergie, les produits alimentaires, l'eau, les métaux, les plastiques, le papier et le bois.

**FD:** A quelles conclusions aboutit cette première phase?

**DC:** Les résultats de l'analyse montrent que les flux les plus importants pour lesquels l'économie genevoise n'est clairement pas durable sont l'énergie et les matériaux de construction. Les mé-

nages et le secteur tertiaire consomment plus de 90 % de ces ressources, mais ça ce n'est pas une surprise.

**FD:** Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la construction?

**DC:** Les ressources de gravier à Genève sont limitées. Dans vingt ans il faudra aller le chercher beaucoup plus loin. Or on parle d'un million de tonnes de matériaux à transporter chaque année! C'est pourquoi la question des matériaux de construction constituera un point fort de la suite du projet Ecosite.

**FD:** Les matériaux de démolition ne sont-ils donc pas recyclés à Genève?

**DC:** Si, près de 90% sont réutilisés, mais essentiellement pour des produits de moindre qualité. Les graviers recyclés ne respectent pas les normes de l'OFEFP et ils sont souvent utilisés pour combler des fouilles, là où des matériaux d'excavation pourraient convenir.

**FD:** Quelles sont les prochaines étapes du projet?

**DC:** Des mesures vont être prises afin de limiter l'utilisation des graves naturelles. Il s'agira de mettre en place une véritable politique pour le recyclage des matériaux de démolition et des déblais.

Nous sommes en train de préparer un catalogue des utilisations possibles de ces matériaux recyclés (béton classé, béton maigre, remplissage de fouille, sous-couche routière, etc.) mais nous devons encore valider certaines de ces applications. Cela sera cependant insuffisant pour couvrir les besoins en gravier du canton. C'est pourquoi nous étudions également la possibilité d'extraire les cailloux des matériaux d'excavation.

**FD:** Quel intérêt montre le secteur privé?

**DC:** Les entrepreneurs ne sont pas encore très intéressés. Nous devons faire en sorte que ces principes soient acceptés. L'Etat doit montrer l'exemple. C'est pourquoi nous avons lancé des chantiers modèles.

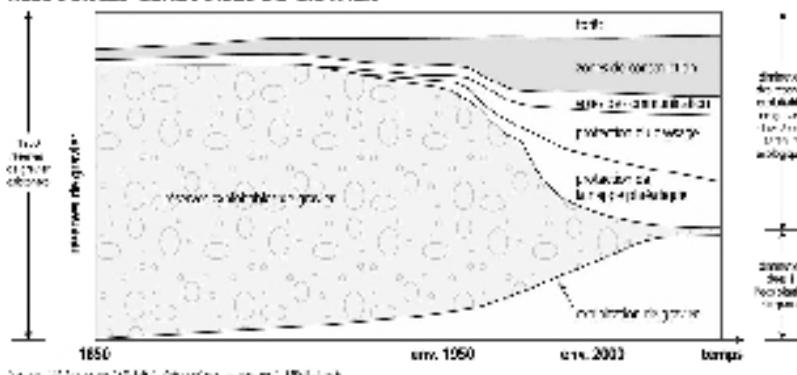
**FD:** Avez-vous un exemple concret?

**DC:** Les Services industriels ont mis en chantier un nouveau poste de transformation de 70'000 m<sup>3</sup> SIA réalisé à 90 % en béton recyclé. Nous construisons aussi deux espaces de récupération entièrement en matériaux recyclés.

**FD:** Avez-vous d'autres projets?

**DC:** Nous venons d'achever une étude pilote relative à 19 entreprises industrielles du canton de Genève, nous allons rationaliser l'approvisionnement énergétique d'une zone industrielle et nous pencher sur la question des maraîchers, entre autres...

### RESSOURCES GENEVOISES DE GRAVIER



Les réserves naturelles de gravier pour la région genevoise ont fortement diminué de - puis 1950. Au rythme actuel de consommation, elles sont estimées à vingt ans.

Propos recueillis par  
 Yves Loerincik, Bird, auprès de:

Daniel Chambaz  
 Service cantonal de gestion des déchets  
<http://etat.genève.ch/dechets>